

# Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire de la commune de Grangettes

**Assemblée du 04 avril 2016 à 20h.30**

**Président :** Willy Gobet, syndic  
**Secrétaire :** Anne-Marie Castella  
**Votants :** 23  
**Scrutateur :** P.-B. A.

Le Syndic ouvre l'assemblée à 20.30 heures en saluant tous les citoyens présents. Il excuse Madame H. U. et Monsieur G. C.

Aucune remarque n'est faite au sujet de la convocation. Le Syndic rappelle l'ordre du jour de l'assemblée.

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2015
  - 2.1 comptes de fonctionnement et des investissements
  - 2.2 rapport de la commission financière sur la base de l'organe de révision
  - 2.3 approbation
3. Approbation de la modification des statuts du Cycle d'orientation de la Glâne du 14 janvier 2016  
Limite d'endettement
4. Divers

## **1. Procès-verbal de la dernière assemblée.**

La Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

## **2. Comptes 2015**

### **2.1 comptes de fonctionnement et des investissements**

Le Syndic commente les comptes en donnant quelques précisions : au compte routes communales, il ressort une différence par rapport au budget due à l'amélioration du chemin du Défenant – l'aménagement d'un chemin piétonnier ainsi que la pose de clôture vers la benne à gazon. Pour compenser cette différence, une part de la provision travaux routiers, soit Fr. 38000.-- a été utilisée.

Les comptes de fonctionnement bouclent avec un bénéfice de Fr. 152.55 pour un total de charges de Fr. 589'791.45. Au compte des investissements, réfection de la route de la Neirigue Fr. 107'696.95, budgétisée à Fr. 140'000.--, un part de la subvention cantonale a été versée en 2015, soit Fr. 25'000.--, le solde de la subvention cantonale ainsi que la subvention fédérale seront versées en 2016, soit Fr. 36'387.--.

Aucune autre question n'est formulée au sujet des comptes.

## **2.2 Rapport de la commission financière sur la base de l'organe de révision**

Madame C. B. relève qu'en date du 21 mars 2016, la commission financière a vérifié les comptes 2015 et a pris connaissance du rapport de l'organe de révision en présence de M. Willy Gobet, Syndic et de Madame Anne-Marie Castella, caissière.

Le contrôle a été effectué en procédant à l'analyse des pièces par sondage. Tous les documents ont été fournis. Toutes les explications demandées ont été satisfaites. La commission financière déclare que la comptabilité est exacte et tenue avec précision. Les comptes se soldent par un bénéfice de Fr. 152.55. Elle remercie Madame Anne-Marie Castella pour son excellent travail et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes qui lui sont soumis.

## **2.3 approbation**

Le Syndic remercie la commission financière, aucune autre remarque n'est formulée au sujet des comptes.

**Vote : l'assemblée approuve les comptes 2015 à l'unanimité, soit par 23 voix.**

Le Syndic en donne décharge à la caissière et la remercie pour son travail.

## **4. Approbation de la modification des statuts du Cycle d'orientation de la Glâne du 14 janvier 2016 - limite d'endettement**

Le Syndic rappelle que la population s'est prononcée sur le crédit de Fr. 63'000'000.-- le 28 février dernier. Selon l'article 25 des statuts actuels, l'Association peut contracter les emprunts nécessaires à la construction et à d'autres investissements jusqu'à concurrence de Fr. 25'000'000.--, tenant compte de la dette actuelle et du nouveau projet, l'Association doit pouvoir emprunter jusqu'à concurrence de Fr. 90'000'000.--.

Aucune question n'est formulée.

**Vote : L'assemblée approuve la modification des statuts du Cycle d'orientation du 14 janvier 2016 – limite d'endettement, à l'unanimité, soit par 23 voix.**

## **5. Divers**

Madame C. B. adresse ses remerciements aux Conseillers sortants :

*Au terme de cette assemblée, je tiens à remercier les membres sortants du conseil communal pour ces nombreuses années aux commandes de notre commune. Particulièrement, toi, Willy qui as été 10 ans au service de la commune en tant que syndic, la voix du sage. Quel travail cela représente, que de soucis, que de lettres à signer, que de téléphones ! Je me plais à reconnaître ta disponibilité, tes talents d'organisateur, ta convivialité, ton souci de mener à bien les différents chantiers entrepris.*

*Aujourd'hui je te souhaite ainsi qu'à Jérôme et Stéphane de savoir porter sur les choses du passé un regard positif, de trouver chaque jour un moment rien qu'à vous, un moment à placer entre vos préoccupations quotidiennes et vos aspirations futures.*

*A tous ceux qui ont accepté un mandat au conseil communal je vous souhaite plein succès et beaucoup de plaisir à poursuivre le travail commencé et favoriser l'épanouissement de notre chère commune de Grangettes.*

En signe de reconnaissance et de remerciements, Messieurs Cédric Humair et Christophe Menétrey remettent un modeste cadeau aux conseillers sortants ainsi qu'à la secrétaire.

L'assemblée les remercie par applaudissements.

Le Syndic remercie Mme B., ses collègues du Conseil, la secrétaire, il relève qu'il a eu beaucoup de plaisir à diriger la commune durant ces 10 ans, tout c'est bien passé dans la bonne ambiance.

Il remercie les nouveaux conseillers qui ont accepté de s'investir pour notre commune et souhaite plein succès au prochain conseil.

Aucune autre remarque n'est formulée, le Syndic réitère ses remerciements à toute la population, ainsi qu'à tous les citoyens présents, lève l'assemblée à 21.05 heures suivie d'une verrée.

Le Syndic

La Secrétaire